



Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration de l'AQMS le 17 janvier 2014.

Politique

L'Association québécoise des médecins du sport (AQMS) est présente dans les médias sociaux afin d'informer et d'interagir avec son auditoire sur les événements, la recherche, les réalisations de sa communauté, les outils utiles ainsi que sur les actualités concernant la médecine du sport.

La présente politique de l'AQMS explique la façon dont elle utilise les médias sociaux comme les sites de microblogage, de partage de fichiers multimédias et de réseautage social et professionnel.

Les comptes de médias sociaux de l'AQMS sont gérés et supervisés principalement par les responsables des communications au sein de son conseil d'administration.

Les messages diffusés sur les sites de médias sociaux ne devraient pas être considérés comme une source faisant autorité en ce qui a trait aux nouvelles lignes de conduite ou énoncés de position par l'AQMS. Tout changement ou toute évolution dans la position officielle de l'AQMS sera communiqué par les voies de communication plus traditionnelles, soit les publications officielles (en ligne et hors ligne), les communiqués de presse, les déclarations aux médias traditionnels et le site web www.aqms.org

Contenu

Nous diffusons sur les sites de médias sociaux de l'information qui concerne différents sujets dans la sphère de la médecine du sport.

Nous affichons, avec respect des droits d'auteur, des renseignements médicaux fondés sur les meilleures données probantes disponibles avec l'objectif d'améliorer la qualité des renseignements disponibles pour les professionnels de la santé et le public.

Veuillez noter que dans ses interactions sur les médias sociaux, l'AQMS peut discuter de questions d'ordre général et d'enjeux liés à la médecine du sport, sans toutefois aborder de cas précis.

Il se peut que nous supprimions du contenu périmé ou inexact. Nous sommes désolés des inconvénients que cela pourrait causer.



Politique des médias sociaux

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration de l'AQMS le 17 janvier 2014.

Abonnés/amis

La décision de l'AQMS de « suivre », d'« ajouter comme ami » ou de « s'abonner » ne signifie pas qu'elle approuve l'autre compte, site ou page de média social, ni ne sous-entend un appui de quelque nature que ce soit. Les liens seront fondés sur leur pertinence par rapport à notre mandat, aux objectifs communs poursuivis, aux services offerts, ainsi que sur leur utilité perçue pour le public.

Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour supprimer ou bloquer des abonnés ou des amis s'ils transgressent les règles de notre politique.

Il se peut que nous diffusions, affichions, présentions des liens ou des annonces pour des sites Web qui ne sont pas exploités par l'AQMS. Les liens vers des sites Web autres que celui de l'AQMS sont fournis aux utilisateurs uniquement pour des raisons de commodité. L'AQMS n'est pas responsable du contenu de ces sites.

Nous pouvons aussi répéter un commentaire d'un utilisateur. Encore une fois, le contenu repris ne signifie pas que l'AQMS l'approuve et ne devrait pas être interprété comme l'indication d'un changement de la position officielle de l'AQMS.

Protection des renseignements personnels

Les utilisateurs sont invités à lire la politique sur la protection des renseignements personnels de tous les fournisseurs de services, dont Twitter, Facebook et YouTube.

L'AQMS souhaite rappeler aux médecins que la publication ou la révélation de tout renseignement susceptible d'identifier un patient pourrait entraîner une plainte ou des mesures disciplinaires par le Collège des médecins du Québec.

Réponses

Nous apprécions les commentaires et les questions sur le contenu que nous affichons sur les sites de médias sociaux, mais malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de répondre individuellement à chacun des messages.

Nous lisons tous les commentaires et tous les messages directs, et nous transmettons les nouveaux sujets et les suggestions utiles aux personnes concernées.



Politique des médias sociaux

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration de l'AQMS le 17 janvier 2014.

Si vous voulez communiquer avec nous à des fins de correspondance officielle, consultez la section « Nous contacter » de notre site www.aqms.org

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec MATOM Communication Inc. : www.matom.ca

Nétiquette

Les médias sociaux se veulent avant tout un lieu d'échanges. Nous vous encourageons vivement à prendre part à la discussion! Les opinions divergentes et les débats constructifs sont les bienvenus dans les discussions et les commentaires. Nous prêterons attention aux nouveaux thèmes et aux suggestions utiles, et nous serons heureux de participer à ce genre d'interaction.

Afin de favoriser un climat courtois et des échanges respectueux, des règles de bonne conduite ont été définies :

- Utilisez un langage approprié dans tous les commentaires et interventions.
- Aucune forme de discrimination ne sera tolérée.
- Respectez la vie privée des autres en ne publiant pas d'informations confidentielles.
- Veillez à ne pas publier un message constituant du pollupostage ou de l'hameçonnage.
- Ne faites pas de publicité. Les contenus de nature commerciale ou politique seront supprimés.
- Les propos qui encouragent ou suggèrent une activité illégale ne seront pas tolérés.
- Utilisez les majuscules avec diligence. Les employer équivaut À CRIER.
- Veillez à ne pas porter des accusations graves, non prouvées ou inexactes contre des personnes ou des organismes.
- Respectez les droits d'auteur.

Il est possible que l'AQMS lise les commentaires avant leur publication, et ce, afin de s'assurer qu'ils soient convenables.

L'AQMS se réserve le droit de modifier, de refuser ou de supprimer des commentaires ou publications jugés inappropriés ou qui, selon les modérateurs, ne contribuent pas au déroulement normal de la discussion.

Toute personne qui ne respecte pas ces lignes directrices pourra être exclue de façon temporaire ou permanente des espaces de discussion sur ces voies de communication.

Notez bien que vos commentaires et affichages sur nos pages de médias sociaux sont également assujettis aux conditions d'utilisation et aux politiques de la plateforme du média social utilisé.

Merci d'avoir pris le temps de lire cette politique. Nous vous encourageons à participer aux discussions et aux messages, et à échanger des idées avec nous.



Politique des médias sociaux

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration de l'AQMS le 17 janvier 2014.



Association québécoise des médecins du sport



@aqms_info



AQMS1997

L'AQMS se réserve le droit de modifier sa politique officielle sans préavis.